

PROCES VERBAL DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Séance de Conseil Municipal du 5 décembre 2011 à 20 h00, en session ordinaire
Présidence de Monsieur Serge MAYOUD, Maire
Une convocation a été adressée à chaque conseiller municipal en date du 30/11/2011.

Présents : M. Serge MAYOUD, M. Jean Michel MERLE, Mme Régine TERRAILLON, M. André BOUTEILLE, M. Georges FLACHARD, Mme Anne DUCREUX, M. Christian MOLLARD, M. Robert ROCHE, M. Maxime BERNE, Mme Monique GUILLAUMOND, Mlle Estelle JACQUEMOT, Mme Carole DI-QUINZIO, M. Grégory DUSSUD, M. Pierre Olivier CHAMBEYRON, M. J. Marc BEFORT, Mme Jacqueline VERINE, M. Eric GONZALEZ, M. Claude COLOMB, Mme Colette DUCHENE, M. Bernard BONNASSIEUX.

Absents excusés : M. Fabrice PARMENTIER LESAGE, M. Laurent MIOCHE, M. Jacques EGASSE,
Secrétaire de Séance : Mlle Estelle JACQUEMOT.

MO/11-10

M. Hugon de la Sté Pöyry environnement présente les résultats diagnostic assainissement au Conseil Municipal

Le procès-verbal de la réunion du 24 octobre est adopté à l'unanimité.

1. TARIFS 2012

Le Conseil Municipal vote les tarifs 2012. N'entrent pas dans ce vote le tarif de la taxe d'assainissement. Suite à de nouvelles directives fixées par le conseil général, celle-ci avait été fixée en mars 2011, pour application au 01/04/2011 pour un montant de 1 400 € de droit de branchement et un minimum de 0.70 €/m3 pour les redevances d'assainissement.

2. Taxe d'Aménagement

A compter du 1^{er} mars 2012, la taxe d'aménagement sera perçue par la Commune au taux de 1%. Cette taxe qui finance les équipements publics, la gestion des espaces naturels et le fonctionnement des CAUE (conseil architecture, urbanisme et environnement) est constituée de 2 parts (1 pour les communes et EPCI compétentes en matière de PLU et 1 pour les départements – conseil général). Elle se substitue à la taxe locale d'équipement, à la taxe départementale pour le financement des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE), la taxe départementale des espaces naturels sensibles (TDNES), la participation pour aménagement d'ensemble (PAE).

3. Commission intercommunale des Impôts directs – nomination des membres

Suite à la création d'une commission intercommunale des impôts directs dans les communautés de communes levant la fiscalité professionnelle unique (TPU), Serge Mayoud, Anne Ducreux, Régine Terrailon, Maxime Berne sont nommés membres titulaires de cette commission (CIID). Bernard Bonnassieux, Georges Flachard, Christian Mollard et Jacqueline Vérine sont nommés membres suppléants.

4 – Cession des certificats d'économie d'énergie au SIEL

Les vendeurs d'électricité doivent reverser, en compensation des économies générées par les travaux de leurs clients (ménages, collectivités territoriales ou professionnels) ayant entraîné des économies d'énergie, une sorte de taxe appelée certificats d'énergie.

Cette taxe est versée au SIEL qui s'engage à reverser 50% de la valeur des CEE à la commune lors d'opérations futures (dans les 3 ans) et productrice d'économies d'énergie.

Pour la Commune de Panissières, ces travaux sont générés par les opérations de remplacement des menuiseries de l'espace culturel et sur la rénovation de la chaufferie de l'école.

5. Subvention école maternelle pour classe transplantée

Le Conseil Municipal accorde une subvention de 15€ par élève de la maternelle pour le projet de classe transplantée. Ce séjour doit se dérouler en mai 2012 à Bully sur le thème du cirque. Cette subvention sera inscrite au budget 2012.

6. Subvention pompiers

Le Conseil Municipal accorde une subvention de 2 000 € aux pompiers pour aider à palier au déficit de la manifestation des 130 ans du Corps des sapeurs pompiers de Panissières. Les crédits seront prélevés sur le compte subventions diverses 2011.

7- Questions diverses

7.1 Le Conseil Municipal donne son accord pour renouveler l'adhésion de la Commune au Pôle santé au travail géré par le CDG 42

7.2 Le Conseil municipal autorise la maire à signer le marché du lot 16 – Enseigne cinéma avec l'entreprise Indigo

7.3 Le Conseil Municipal approuve le dépôt d'une nouvelle demande de subvention auprès du Conseil Général dans le cadre du CTD A89 après réactualisation des travaux d'entrée de ville, route de Montchal. Ce dossier avait été déposé en juin 2009 mais des négociations un peu longues entre la commune et le conseil général pour la création d'un mur de soutènement le long de la RD 103 ont retardé ce dossier.

8- Rapport des Commissions

8-1 : Commission sport

CR de l'AG de la joyeuse boule – CR journée billard – Une réunion est programmée avec les utilisateurs des salles du St Antoine car se posent des problèmes tels que la propreté des lieux – Les travaux de la MJC se terminent, installation de meubles...etc

8-1 : Commission Culture et patrimoine –

Laetitia, agent d'accueil remplace Julie à l'Office du Tourisme – CR de l'AG du Comité des Fêtes. Nouveau Président Mickael Berne et Didier Colas – Des conventions d'utilisation du cinéma ont été signées entre la commune, l'association du cinéma et le Canard bleu – Abandon du projet d'éclairage de la loco aux Grands Places – Une réunion est organisée pour envisager d'éventuelles solutions pour le bon fonctionnement de la garderie du soir – A la maternelle, les professeurs donnent la possibilité aux familles de récupérer leur enfant à 12H15, ce qui allège les effectifs du service de la cantine – CR de l'AG de l'AJCM, bonne gestion et bonne organisation.

8-5 : Commission social-Ecole –

Nette amélioration de température après le changement de 2 fenêtres dans une classe de l'école primaire – Les enseignants apprécient et remercient les employés communaux de leur présence spontanée.

8-2 : Commission environnement –

Le bureau Véritas a été retenu pour 3 ans pour le contrôle des appareils de levage.

8-3 : Commission services et relations –

L'étude de la Pave est en cours.

8-6 : Commission Voirie –

Une réunion voirie est organisée le 14/12 à 19H – Une opération broyage des déchets vert a eu lieu récemment. Ces déchets ont été livrés à divers agriculteurs – La Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI) s'est réunie et a statué sur les divers regroupements proposés. Le schéma final sera arrêté le 14 décembre. La volonté de La Communauté de Commune des Collines du Matin de rester indépendante a été entérinée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 15

Prochaine réunion de Conseil Municipal, sauf impératif, le 7 février à 20H30 en Mairie.